Rassemblement de la IIIe division d'armée

Autor(en): **Meyer**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 16

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-335359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 16 Lausanne, le 25 Septembre 1880. XXVe Année.

SOMMAIRE. — **Rassemblement de la IIIe Division d'armée**, p. 353. — **Société des officiers de la Confédération suisse**, p. 361. — **Circulaires et pièces officielles**, p. 362. — **Nouvelles et chronique**, p. 363.

Rassemblement de la IIIe division d'armée.

(Septembre 1880.)

Ordre de division n° 7.

PRESCRIPTIONS SUR LE SERVICE SANITAIRE.

I. *Organisation du service.*

Effectif du lazaret de campagne : Ambulances nos 12, 14 et 15; 3 chars pour blessés et 3 chars à approvisionnements. Chevaux de trait 24, chevaux de selle 3 ; les premiers livrés par le parc. Les ambulances nos 11 et 13 et les pharmaciens ne seront pas mis sur pied. Le lazaret aura ses quartiers à Berne, dans la maison d'école de Breitenrain. Une ambulance servira d'hôpital de réception. Jour d'entrée : 30 août; réunion à 2 heures de l'après-midi, à Berne, sur le Beundenfeld.

Le personnel sanitaire de corps prendra part, dès le 5 septembre, au cours de répétition sanitaire; il ne restera aux bataillons que le médecin-adjoint et les quatre plus jeunes infirmiers. S'il manque des infirmiers, on les remplacera par les plus jeunes brancardiers. Les hommes du train et les chevaux de trait seront mis le 10 septembre seulement à la disposition du lazaret de campagne. Le cours préparatoire sera dirigé par M. le lieutenant-colonel Göldlin, instructeur en chef des troupes sanitaires. La position du chef du lazaret correspondra à celle d'un commandant de bataillon dans une école de recrues.

Du commencement du cours de répétition à la clôture des manœuvres de division , le service sanitaire est placé sous la direction du médecin de division. C'est à lui que parviennent tous les rapports des médecins de corps et du lazaret de campagne. Il inspectera le cours de répétition.

Chaque médecin de bataillon se munira, pour le cours de répétition, d'une sacoche de médecin et d'un havre-sac sanitaire.

Le 9 septembre au soir la troupe sanitaire de corps rejoindra les diverses unités. Du 11 septembre au matin le lazaret de campagne suivra les mouvements de la division. Le médecin de division lui désignera chaque fois ses positions et ses cantonnements, conformément aux ordres reçus du divisionnaire. Le chef du lazaret a la direction des ambulances, et tous les ordres adressés à celles-ci le sont par son canal.

Le 11 septembre tous les malades en traitement dans les corps seront évacués à l'un des hôpitaux qu'on désignera. (Les hôpitaux dont on pourra disposer seront indiqués aux médecins de corps et aux ambulances par un ordre spécial émanant du médecin de division). A moins de nécessité absolue, les officiers de toutes armes éviteront de s'immiscer dans le service sanitaire.

II. *Prescriptions générales.*

1. A l'entrée au service, il sera procédé à une visite médicale qui aura pour objet l'état sanitaire de la troupe, spécialement des pieds, ainsi que l'état de l'habillement et de la chaussure.

2. Les souliers à lacets, pourvus de semelles fortes, légèrement ferrées, sont préférables aux bottines à élastiques. On évitera à tout prix de se chausser de souliers neufs. Par le mauvais temps et alors que le sol est détrempé, au lieu de cirer la chaussure, on la graissera.

On recommande aux hommes dont les pieds sont sensibles de porter des chaussettes de laine et de les changer souvent.

Ceux qui transpirent des pieds s'annonceront au médecin de corps, qui leur donnera un remède. Les hommes qui reviennent de la manœuvre avec les pieds blessés le déclareront le même soir. Celui qui possède des chemises de flanelle fera bien d'en porter pendant les manœuvres de division, afin, quand on bivouaquera, de se protéger contre le refroidissement.

3. Dans les cantonnements, on éventera soigneusement la paille et, si cela est nécessaire, on l'exposera au soleil. La nuit, dans les cantonnements et les bivouacs, on mettra la capote sur la tunique ; on se déchaussera toujours, ce qui permet aux pieds de mieux reposer et aux souliers de sécher. Les officiers de corps insisteront sur l'observation de ces règles.

4. Les médecins, ainsi que les officiers de troupe, feront des inspections répétées en vue de la propreté du corps et du linge et veilleront à ce que les hommes se lavent souvent les pieds et les jambes.

Tous les officiers, mais spécialement les médecins, s'assureront, chaque fois que l'occasion se présentera, de la qualité des vivres destinés aux troupes et, s'ils les trouvent malsains, ils réclameront immédiatement par la voie du rapport. Il est également du devoir des officiers d'exercer une surveillance particulière sur tous les débits de boissons. Les cantiniers sont soumis à la discipline militaire.

La troupe s'abstiendra de boire des liqueurs et autant que possible on empêchera la vente de celles-ci avant la sortie du matin. Même recommandation en ce qui concerne les fruits verts. La meilleure boisson est celle composée d'un mélange à parties égales de café et d'eau. Cette boisson stimule les forces physiques et morales. Les officiers veilleront à ce qu'aucun de leurs hommes ne se mette en route le matin sans avoir pris de nourriture.

Tous les repas devront être pris à l'heure prescrite. Les officiers sanitaires attireront l'attention des commandants de corps sur l'observation stricte des prescriptions de l'art. 114 du règlement sur le service sanitaire, surtout en prévision des marches.

5. Les malades dont l'état exige plus de soins seront transportés dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Si une maladie épidémique se déclarait, les officiers sanitaires en donneraient immédiatement connaissance au médecin de division et à leur chef de corps.

Pour le reste, on renvoie aux sections 4 et 5 du règlement sur le service sanitaire.

Service vétérinaire.

Tout ce qui rentre dans cette branche du service sera traité conformément aux prescriptions y relatives du règlement sanitaire ainsi qu'aux instructions spéciales du vétérinaire en chef.

Les chevaux de corps malades, qui ne pourront être guéris au corps, seront envoyés à Berne à l'infirmerie des chevaux (Muesmatte, ancienne fabrique de wagons) ce dont prendront note les vétérinaires de corps.

Berne, août 1880.

Signé : MEYER, colonel divisionnaire.

Ordre de division n° 8.

Officiers, sous-officiers et soldats,

La IIIe division fait cette année son rassemblement de troupes.

Vous avez répondu à l'appel du devoir, et, quittant vos occupations de la vie civile — ce qui pour plusieurs d'entre vous est fort désagréable — vous êtes venus vous instruire et vous perfectionner pour être prêts au jour du danger.

Acquittez-vous de votre tâche avec tout le sérieux qu'exige l'accomplissement d'un devoir sacré envers notre chère patrie. Employons utilement le temps dont nous disposons et ces manœuvres seront pour nous un enseignement vraiment utile.

Supportez avec courage et persévérance les fatigues et les contretemps inévitables du service de campagne.

Je vous recommande une exacte discipline; c'est sur elle surtout que repose la force de notre armée.

Conseillez-vous de camarade à camarade. Dans les fautes commises par ignorance ou erreur, un avertissement sérieux est souvent plus efficace qu'une punition.

Montrons, par les efforts que nous ferons pour atteindre le but commun, que le temps et l'argent consacrés à nos exercices ont été bien employés.

Efforcez-vous d'entretenir de bons rapports avec la population, qui, de son côté, vous fera bon accueil. Souvenez-vous qu'il n'y a pas chez nous opposition entre le militaire et le civil, mais que tous nous sommes les membres d'une même famille ; que nous ne pouvons nous passer les uns des autres pour l'accomplissement de nos devoirs comme pour l'accroissement de notre prospérité.

Je place en vous toute ma confiance. Justifiez-la par un véritable esprit militaire et par votre fidélité au devoir, aussi bien pendant vos moments libres que dans les rangs ; alors le rassemblement réussira à notre entière satisfaction et pour notre récompense.

Berne, septembre 1880.

Le commandant de la IIIe division d'armée,
Signé : MEYER, col.-divisionnaire.

Les cours de répétition de bataillons et de régiments réglementaires eurent lieu jusqu'au 10 septembre. Dans la journée du vendredi 10 a eu lieu une intéressante manœuvre de brigade contre brigade, la première grande manœuvre à double action du rassemblement, auprès de laquelle les juges de camp ont fonctionné. La supposition était la suivante :

Un corps occupe Berne ; un autre corps venant de Fribourg l'attaque. Le corps de Berne a couvert son flanc gauche par la brigade Steinhäuslin, le régiment de dragons et le bataillon de carabiniers qui occupent la ligne Berne-Allmendingen, soit la rive droite de l'Aar, en amont de la ville.

Le corps venant de Fribourg détache sur son flanc droit la brigade de Büren, un régiment d'artillerie et le bataillon du génie, avec mission de tourner la ville par la petite vallée de Könitz, par Kehrsatz et Wabern, de passer l'Aar à Selhofen et de couper l'ennemi de sa ligne de retraite.

L'heure du commencement du passage du fleuve, qui était l'opé-

ration principale de la journée, avait été fixée à 9 heures. La brigade Steinhäuslin avait reçu l'ordre de ne pas occuper avant ce moment, avec le gros de ses forces, le village de Muri, situé à 800 mètres environ du point où le passage de l'Aar devait être opéré.

« Une fausse manœuvre, dit le correspodant de la *Gazette de Lausanne*, a jeté dès le commencement dans les opérations une certaine hésitation qui s'est traduite par une suspension des hostilités de quelques instants. La brigade de Büren avait envoyé de la rive gauche de l'Aar deux bataillons qui, après avoir passé la rivière sur des pontons détachés, avait reconnu les bois de la Mettlen, propriété de M. de Pourtalès. Ces troupes devaient rester silencieuses à l'abri de la forêt, afin de surveiller les abords du pont à construire et de le couvrir. J'ignore par quel motif des coups de feu signalèrent leur présence, ce qui motiva immédiatement, de la part des batteries rangées à Wabern pour défendre la construction du pont, un feu nourri qui dura près d'une heure. Des ordres furent donnés et cette partie du programme fut considérée comme n'ayant pas réussi.

» La brigade de Büren fut autorisée à passer l'Aar sans être inquiétée. Ce pont avait donné beaucoup de peine aux pontonniers qui n'en sont cependant pas à leur coup d'essai. Le courant est très rapide en cet endroit et les ancres ne mordaient pas dans le lit de la rivière, couvert de cailloux roulés. On fut obligé d'établir des amarres, afin d'empêcher quelques-uns des pontons de faiblir. Un pont de chevalets construit sur le canal de la Gurbe qui vient de Belp se jeter dans l'Aar à Selhofen, avait également coûté beaucoup de labeur.

» La rive droite où le pont devait attérir est en outre une des plus difficiles de la rivière. Elle est surélevée et a obligé les pontonniers à construire une rampe depuis la tête du pont jusqu'au sol. Les planches mouillées et glissantes rendaient le passage difficile pour les chevaux qui devaient être maintenus fortement par la bride, sous peine de tomber.

» Les bataillons de la brigade Steinhäuslin occupaient le village de Muri où on avait construit plusieurs barricades et travaux de défense, ainsi que les collines et les bois de la rive droite, qui leur servaient d'abri et de rideau.

» Avant que toute la brigade de Büren eut passé le pont de bateaux, les premiers bataillons qui avaient pris pied sur la rive droite avaient réussi à contourner par la gauche les forêts d'Elfenau. Ils ouvrirent un feu nourri contre les bois occupés par l'ennemi et finirent par obliger celui-ci à les évacuer, avec l'aide de l'artillerie qui avait à son tour passé la rivière et qui était venue prendre position sur les mamelons situés entre la Metteln et Elfenau.

» C'est vers trois heures seulement que les manœuvres ont été terminées. Les troupes n'avaient rien pris depuis le matin, et les terres détrempées aidant, il était temps de leur accorder un repos mérité. Les officiers anglais, allemands et italiens suivaient les opérations depuis le mamelon de Muri, tandis que les officiers français et suédois observaient le passage du pont. M. de Pourtalès a offert à

ces Messieurs une collation dans sa magnifique propriété de la Metteln.

» Le défilé du 11 septembre a eu heureusement un temps magnifique. Dès les premières heures de la matinée, les rues étaient encombrées, et les rues aboutissant à la ville fédérale étaient couvertes de chars et de voitures amenant les promeneurs de plusieurs lieues à la ronde. Depuis longtemps je n'avais vu pareille foule à Berne. C'est qu'à l'attrait que présente le défilé d'un grand corps de troupes s'ajoutaient le sentiment de la famille et l'amour-propre national, la IIIe division étant composée exclusivement de troupes bernoises.

» A 8 heures 15 minutes, les troupes massées au Beundenfeld se sont mises en marche dans l'ordre suivant : les guides, l'état-major de la division et les officiers étrangers, le régiment de dragons, le bataillon de carabiniers, les bataillons d'infanterie, la brigade d'artillerie, le bataillon du génie, les équipages de ponts, le parc de division, le train de ligne, les ambulances et la compagnie d'administration.

» La division est descendue par l'Argauerstalden, puis a traversé le pont de la Nydeck, la rue de la Justice, la Grande Rue, celle du Marché, la place de l'Ours et la rue Fédérale.

» Le Conseil fédéral se trouvait en corps devant le Palais, sur une estrade sur laquelle avaient pris place aussi les autorités bernoises, les colonels Herzog, de Sinner, Paravicini, Feiss et le général de Rœder, ambassadeur d'Allemagne.

» L'état-major de la division, ainsi que les officiers étrangers, se sont placés à gauche de l'estrade; à droite se trouvaient rangés une quarantaine d'aspirants d'artillerie venus de Thoune. Les guides se sont arrêtés et se sont rangés dans la rue Fédérale, en face de la tribune.

» Le défilé a duré environ 1 h. 45 m. Il s'est effectué dans le meilleur ordre. L'infanterie marchait en colonne par files, soit par rangs de quatre hommes. Les fanfares des bataillons jouaient le *Bernermarsch*. La colonne des trains était longue, trop longue; on aurait pu, me semble-t-il, se dispenser de faire défiler les chars de réquisition de l'intendance, dont la vue n'offrait qu'un intérêt très relatif. Par contre, les cuisines de campagne mobiles, dans lesquelles cuisait la soupe et d'où s'échappait une appétissante buée de bouillon gras, ont eu un vrai succès.

» La rue Fédérale offrait d'ailleurs un aspect charmant. La foule était immense, dans la rue et aux fenêtres des maisons. Tout le monde était enchanté.

» Je me garderai bien de faire de la critique. Cet intermède du défilé a fait plaisir à la population, et tout ce qui, dans un pays comme le nôtre, peut contribuer à faire aimer le militaire, est utile. J'estime même qu'il est bon d'associer l'ensemble de la population à nos rassemblements de troupes, et je ne prétends pas qu'il faille exclure du service militaire tout ce qui est divertissement. Foin de la pédanterie; nous n'en souffrons déjà que trop. Cependant, vous me permettrez de constater, non sans une certaine satisfaction, que nos

confédérés des bords de l'Aar ne craignent pas plus la parade, « la pavane » que d'autres. Si la première division s'était permis l'an dernier un « tour de ville » de ce genre, à travers les rues de Lausanne, je ne garantis pas que quelque journal, de ceux dont je parlais tout à l'heure, n'eût parlé de l'amour des *Welsches* pour la mise en scène, de temps perdu, d'argent gaspillé, que sais-je? Mais passons...

» A demain les opérations sérieuses. Le divisionnaire va prendre ce soir son quartier-général à Laupen. »

Dans la journée de samedi, après le défilé, les troupes de la troisième division ont pris leurs cantonnements derrière la Singine, de Neueneck à Laupen, et derrière la Sarine, de Laupen à Gummenen.

Le 12, la division a passé la Singine à Laupen, se dirigeant en deux colonnes sur Guin, afin d'attaquer l'ennemi supposé qui marchait contre elle venant de Fribourg. Cette manœuvre, malgré la pluie, a été exécutée avec entrain. Elle était basée sur l'idée ci-après :

« Une armée ennemie a pénétré en Suisse par Saint-Cergues, Jougne, les Verrières et le Jura bernois. La mobilisation de l'armée suisse n'est pas encore achevée. Une partie des troupes fédérales est dirigée sur la frontière; elle est soutenue par la landwehr et la landsturm, et a pour mission d'arrêter aussi longtemps que possible la marche en avant de l'ennemi. La IIIe division, entièrement mobilisée, est cantonnée à Berne et aux environs.

» Les divisions I et II, refoulées déjà au-delà de la Broye, près de Moudon et de Lucens, ont dû céder et, poursuivies par l'ennemi, se replient sur Fribourg. La IIIe division reçoit l'ordre de s'avancer le 11 septembre au matin jusqu'à la Singine et la Sarine, d'occuper les environs de Neueneck et de Laupen, d'opérer sa jonction avec la Ire et la IIe division pour attaquer et repousser avec elles l'ennemi. Eventuellement, la IIIe division prend position pour recueillir la Ire et la IIe division et faciliter leur retraite en-deçà de la Singine.

» L'avant-garde, sous les ordres du colonel Steinhäuslin, se compose d'un régiment de la Ve brigade d'infanterie, de deux escadrons, d'un régiment d'artillerie, d'une compagnie de sapeurs et d'une ambulance. Le bataillon de carabiniers et un escadron forment les soutiens. Le gros est composé d'un régiment de la Ve brigade d'infanterie, de la VIe brigade d'infanterie, de la brigade d'artillerie, du bataillon du génie et du train de pontonniers et de deux ambulances.

» L'avant-garde se met en marche samedi à 8 heures. Elle se dirige, par Holligen, Bumplitz, Matzenried et Laupen, jusqu'à Gross-Bœsingen. Un bataillon du gros de la Ve brigade d'infanterie occupe Kriechenwyl et Gammen. Le bataillon de carabiniers se dirige par Frauenkappelen sur Gummenen pour y couvrir le passage de la Sarine. Le régiment de dragons s'avance en éclaireur jusqu'à Fribourg et Morat. Un escadron occupe Gummenen, un autre Kriechen-

wyl. La position de Gross-Bœsingen, de Kriechenwyl et de Gummenen devront être défendues jusqu'à la dernière extrémité.

» Le gros se met en marche à 8 h. 40 m. Il marche sur la localité dite « Zurlinde », d'où la Ve brigade d'infanterie suit l'avant-garde jusqu'à Laupen, en passant par Betlehem et Matzenried. La VIe brigade d'infanterie et la brigade d'artillerie marchent par Holligen, Niederwangen, le Forst sur Bruggelbach, Bramberg et Wyden. Le parc de division est à Matzenried, le train de pontonniers à Bumplitz. Le train d'armée et le train de bagages suivent les unités. Les chars d'approvisionnements restent à la Muesmatte pour y toucher des vivres pour un jour, puis ils rejoignent les différentes unités dans leurs cantonnements. Une ambulance suit chacune des brigades. La compagnie d'administration reste à Berne. La troupe a cuit, le matin, sa ration de viande et l'emporte avec elle; avant son départ, elle a pris la soupe.

» Le 11 au soir, la division occupe donc la ligne de la Singine, de Neueneck à Laupen, et celle de la Sarine, de Laupen à Gummenen. Ce soir-là, Fribourg tombe entre les mains de l'ennemi. La Ire et la IIe division se replient jusqu'à Guin-Mariahilf. L'ennemi, harassé, ne songe pas à les poursuivre.

» Le 12 au matin, la IIIe division reçoit l'ordre de passer la Singine à Laupen et de marcher sur Guin pour soutenir la retraite des deux divisions, arrêter si possible l'ennemi en menaçant son aile gauche, puis l'attaquer et le repousser à son tour, de concert avec la Ire et la IIe division. Les avant-postes occupent la même position que la veille : un détachement de cavalerie fait le service d'éclaireurs sur la rive gauche de la Sarine. Le bataillons de carabiniers et l'escadron de dragons occupent Gummenen, un bataillon de fusiliers occupe Kriechenwyl et Gammen.

« Le gros de la division, formant deux colonnes, passe la Singine à 8 heures du matin et marche sur Guin. La colonne de droite part de Laupen et passe par Bœsingen, Riederberg, Litzisdorf et Buntels. La colonne de gauche part de Wyden, passe le pont jeté sur la Singine à Noflen, et marche sur l'ennemi par Fendringen, Fillisdorf et Galmiz. Les deux colonnes doivent attaquer énergiquement l'ennemi où qu'elles le rencontrent. La colonne de gauche a spécialement pour mission de chercher et de maintenir le contact avec les divisions I et II. Lorsque la tête des deux colonnes arrive à la ligne des avants-postes, ceux-ci se replient et suivent comme réserve la VIe brigade d'infanterie. L'artillerie se trouve avec la brigade de gauche. Le pont de Noflen n'est pas détruit; les sapeurs et une compagnie de pontonniers restent à Noflen et à Granges pour le protéger.

» Le train d'armée suit les deux colonnes par brigade. Le parc de division s'avance sur Laupen et suit à distance la colonne de droite. Les fourgons d'approvisionnement restent à Bramberg où la troupe touche du pain et de la viande pour un jour. Le train de pontonniers est à Bumplitz ; une ambulance reste à Bœsingen, et la compagnie d'administration à Berne. Le commandant de la division est avec la colonne de gauche.

» La troupe a cuit sa ration de viande pendant la nuit et l'emporte avec elle. Avant son départ, elle a mangé la soupe. »

Le 13, la division a fait un changement de front complet par un mouvement à droite accentué.

Son avant-garde, dit un correspondant du *Bund*, marche sur Aarberg et occupe la ligne Innerberg-Friesswyl-Dettlingen-Jucher.

Le gros de la deuxième brigade d'infanterie est à Muhlieberg, avec le bataillon de carabiniers. La troisième brigade d'infanterie est cantonnée entre Bromberg et Laupen, où se trouve également la brigade d'artillerie et le quartier-général de la division.

La cavalerie est à Chiètres et à Gummenen et éclaire le pays dans la direction de la Thièle et d'Aarberg.

La division va donc faire front contre la brigade du colonel Bonard, figurant l'ennemi, et qui marche de Bienne sur Aarberg. Une partie de ces troupes, deux bataillons, sont arrivés à Bienne, lundi 13, dans l'après-midi, venant de Colombier, et se sont mises en marche dans la direction d'Aarberg.

La supposition pour les manœuvres à double action des 13, 14 et 15 est la suivante :

« Les divisions I, II et III ont infligé le 12 une défaite à l'ennemi qui se retire sur Fribourg et Romont. Pendant ce temps l'ennemi s'est emparé de Tavannes et de Sonceboz et marche sur Bienne pour franchir l'Aar.

» L'armée fédérale occupe avec trois divisions la rive droite de l'Aar, dès Buren à Laupen. La IIIe division, à l'aile gauche de ce front, reçoit l'ordre de gagner Aarberg et de marcher de là sur Bienne par Belmont, pendant que les deux autres divisions, (supposées) franchissent l'Aar à Busswyl et Buren.

» La ligne de la Thièle, entre les lacs, et le Jolimont, sont censés avoir été mis en état de défense et occupés par la landwehr. »

La journée du 13 a été consacrée au changement de front qui a nécessité des marches assez considérables par un temps assez mauvais. *(A suivre.)*

Voici l'ordre du jour de licenciement que M. le colonel divisionnaire Meyer a adressé aux troupes :

Après vous être livrés en temps de paix au métier des armes, vous allez rentrer dans vos foyers et reprendre vos occupations habituelles. Acceptez le témoignage de votre commandant que vos travaux et votre conduite n'ont pas été seulement satisfaisants, mais vraiment extraordinaires, tels qu'on n'aurait pu guère les espérer meilleurs. Malgré toutes les fatigues que le service a exigées de vous, et malgré le mauvais temps, vous avez tout supporté avec une patience et une soumission qu'on ne trouve que dans les troupes bien disciplinées.

Le sentiment patriotique a animé vos travaux et les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

C'est avec satisfaction que je constate ces résultats comme pouvant être mis en parallèle avec les plus beaux obtenus précédemment, et je ne dois pas oublier de mentionner spécialement les travaux des pontonniers, des sapeurs et des pionniers.

Tout considéré, je suis fier d'être votre chef.

Je dois également vous dire que le général Herzog, président des juges de camp, m'a chargé de vous exprimer son entière satisfaction, soit pour les manœuvres, soit pour votre conduite et celle de vos chefs. C'est aussi l'opinion de M. le colonel Hertenstein, chef du Département militaire. Vous ne pouviez pas obtenir un meilleur témoignage en ce qui concerne l'accomplissement de vos devoirs.

Aujourd'hui en uniforme, demain occupés ailleurs, veillez à ce que ce joyau ne reçoive pas la moindre atteinte, conservez ces armes en honneur et n'oubliez jamais qu'elles vous sont confiées pour défendre à l'heure du danger ce que nous avons de plus cher : la liberté de nos pères et notre patrie bien aimée.

Société des officiers de la Confédération suisse

Le Comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse adresse aux sections divisionnaires et cantonales la circulaire suivante :

Camarades,

Nous avons fixé l'assemblée générale de la Société des officiers de la Confédération suisse aux 25, 26 et 27 septembre 1880.

En présence des nombreuses fêtes qui ont eu lieu cette année-ci dans notre patrie, nous nous sommes demandé si nous ne devions pas renvoyer notre assemblée en 1881. Nous avons toutefois jugé que la réunion des officiers suisses était plutôt empreinte du caractère du travail militaire que de celui d'une fête de réjouissance. Quoiqu'il n'y ait pas actuellement de questions brûlantes à l'ordre du jour, celle de la fortification de notre pays présente pourtant un sujet de discussion que la Société des officiers suisses ne doit pas laisser passer sous silence.

Nous avons donc cru qu'il était de notre devoir de convoquer cette année l'assemblée générale prescrite par les statuts.

Notre ville ayant eu à célébrer dans le courant de cette année plusieurs grandes fêtes, pour lesquelles la plupart de nos officiers étaient de réquisition, nous avons dû différer la notre jusqu'au mois de septembre.

D'un autre côté, ce renvoi ne peut être que favorable à nos délibérations ; la plus grande partie des cours de répétition étant terminés, les expériences et observations qui y auront été faites pourront fournir l'occasion de maintes propositions.

Pour ce qui concerne l'organisation de notre réunion, nous vous répétons que les travaux militaires occuperont le premier rang. Cela ne nous empêchera pas de consacrer quelques heures au culte d'une vraie et cordiale camaraderie.

Chers camarades,

Tous les efforts du comité organisateur de notre fête tendent à vous rendre le séjour dans notre ville aussi agréable que possible.

Notre population de son côté vous réserve un accueil cordial.

Venez donc nombreux prendre part à notre fête, dont vous garderez, nous n'en doutons pas, un gai souvenir.

Dans l'espoir que vous répondrez en grand nombre à notre invitation, nous vous présentons, chers camarades, nos salutations patriotiques.

Au nom du Comité central :

Le Président, Wilh. VIGIER, lieut.-colonel.

Le Secrétaire, Hans BUGGLE, capitaine.